

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 64 (1993)

Heft: 4: Egalité entre femmes et hommes : un long chemin...

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quel prix ! On augmente ainsi le poids de l'administration, donc de nos impôts. Est-ce le but recherché ?

Le salaire moyen horloger ne se situe pas trop mal en comparaison des autres branches de l'industrie. La catégorie des ouvrières tient la deuxième place depuis près de dix ans. Pour les employées, notre secteur se trouve en sixième position.

Le problème de l'égalité des salaires n'est qu'accessoirement une question économique. C'est avant tout une question de culture et de société. Sa base se trouve dans la formation et dans l'éducation. Tant que la mère de famille prendra à coeur (ou sera contrainte) d'élever ses enfants, il existera des différences dans le déroulement des carrières professionnelles. Nous en avons eu l'exemple au Centre de formation de l'horlogerie (CFH), où nous devions engager deux nouveaux cadres. Nous cherchions avant tout des candidates. Plusieurs répondaient aux exigences demandées. Malheureusement, dès que nous leur avons présenté l'horaire des séminaires, qui avaient lieu souvent le soir ou le samedi, leurs réponses furent négatives. Pourtant, l'horlogerie est loin d'être un secteur macho. Quelques grands noms, comme Betty Fiechter aux Montres Rayville ou Mme Sandoz chez Bulova, furent des symboles qui marquèrent la branche. Aujourd'hui encore, nous pouvons nous enorgueillir de quelques belles réussites, par exemple chez Raymond Weil (Mme Bédard) ou à la SMH (Flo-

rence Ollivier). D'autres femmes font de brillantes carrières chez Gay Frères, Tag-Heuer, CTL, Rolex, Ebel, G.P., etc. ETA compte aujourd'hui parmi ses cadres 10 % de femmes. Ce taux reste faible, mais en comparaison des chiffres des années précédentes, l'augmentation est encourageante.

Le métier d'horloger convient très bien à l'habileté féminine. Pourtant, il est difficile de trouver des candidates pour nos places d'apprentissage. Tout ceci demande du temps, et il faut laisser au temps le temps. Les habitudes ne se perdent pas en quelques jours. L'éducation et la formation restent déterminantes.

La syndique de Lausanne, co-initiatrice de «*PACTES - DES PAROLES AUX ACTES*», déclarait récemment que «l'augmentation du nombre de femmes qualifiées arrivant sur le marché du travail est plus forte que celle des hommes». Elle reconnaissait aussi que «le défi à relever est d'importance. Le monde du travail change à une allure vertigineuse, des entreprises même bien établies disparaissent, des métiers se modifient jusqu'à être méconnaissables. Il faut être prêt à devoir changer de profession plusieurs fois au cours de son existence».

L'horlogerie participe d'une manière très active à cette évolution, qu'elle entend également favoriser. Elle a de plus en plus besoin de personnel qualifié et pense pouvoir trouver, parmi les femmes, les collaboratrices qui lui permettront de faire la montre de demain.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents :
André Marchand, Delémont
Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général
et rédacteur responsable :
Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39